

L'Ordre est inquiet sur l'avenir de la PDS

Comme chaque année, le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) a réalisé son enquête sur l'état de la Permanence Des Soins (PDS) en médecine générale et juge, au vu des résultats, « *que la situation de cette mission de service public pourrait se dégrader dans les années à venir* ».

382 - L'enquête a été réalisée en janvier dernier par voie de questionnaire adressé aux cent conseils départementaux de l'Ordre et vingt-deux conseils régionaux ont été interrogés. Résultat ? « *Depuis la disparition en 2002 du tour de garde obligatoire, l'érosion progressive du volontariat est constatée* », commente l'Ordre. L'année dernière, 2 763 médecins régulateurs libéraux ont participé à la PDS, un chiffre « *en stagnation* » par rapport à 2013. Dans presque 63 % des départements, le taux de généralistes volontaires est supérieur à 60 % alors que ce taux était de 73 % deux ans plus tôt. Quant à l'arrêt de la garde de nuit profonde (entre minuit à 8 h du matin), elle « *se poursuit à un rythme soutenu* » et concerne aujourd'hui environ 67 % des territoires de PDS contre 55 % en 2012.

Les causes d'une telle érosion sont connues : une démographie médiale en baisse, la surcharge de travail, la recherche d'une meilleure qualité de vie, la baisse de l'intérêt pour l'exercice libéral chez les jeunes générations et la non-revalorisation des astreintes « *sont autant de facteurs qui engendrent des tensions sur la continuité de ce service* » constate le CNOM, qui préconise de reconsidérer « *tout à la fois le cadre réglementaire, la réflexion sur l'offre de soins et celle sur les mesures incitatives à l'implication des praticiens* ». En outre, l'Ordre s'inquiète de « *l'absence de ligne directrice apportée par l'Etat et les régions* » et pointe les « *limites* » des schémas organisationnels des ARS, soulignant le nombre « *quasi nul en 2014* » de nouvelles maisons Médicales de Garde (MMG), mais aussi « *la fragilité et le manque de pérennisation de ces structures* ».

Le CNOM ébauche de pistes de réflexion pour l'avenir. Il évoque notamment la professionnalisation de l'effectif et le développement des coopérations interprofessionnelles et de la télémédecine, notamment à destination des maisons

de retraite.

Encadré

Un rapport à venir sur les urgences

Marisol Touraine a confié à Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Nord-Pas-de-Calais une mission sur « *la territorialisation des organisations de l'urgence* ». Dans son rapport, qu'il devrait remettre fin juin, Jean-Yves Grall devra proposer « *les principes d'une organisation optimisée des soins urgentes dans les territoires* » et suggérer des « *modèles d'organisation territoriale permettant une nouvelle articulation entre les services d'urgences, les SAMU et les SMUR* » et des organisations de travail favorisant « *les équipes de territoires d'urgentistes* », notamment dans les zones isolées. Le tout en veillant « *à tester l'acceptabilité, la lisibilité et la faisabilité de ces grands principes, en associant largement les acteurs concernés, notamment les représentants des urgentistes, des médecins généralistes, des élus locaux ou des usagers* ». La tâche n'est pas simple ? mais Jean-Yves Grall connaît bien la problématique et les tensions qu'elle engendre. Il a été l'auteur en 2007 d'un rapport sur l'évaluation du Plan urgences 2004-2008 et sur la permanence des soins.